N° carte adhérent : ……

(réservé au bureau)

EQUI'TEY

Bulletin d'adhésion 2019 à l'association

EQUItation Tourisme Equestre en Yvelines

NOM : …… **Prénom :** ……

Mail : ……@……

N° de téléphone(s) : ……

Adresse (pour les anciens adhérents, uniquement si changement) :

……

……

Né(e) le : ……/……/……

Nom de votre cheval : ……

EN CAS D'URGENCE

Personne à prévenir : …… **N° Téléphone** : ……

Cette personne doit **connaitre le lieu exact de résidence de votre cheval**, et être à même de rapatrier votre cheval sous sa responsabilité. Si cette personne ne remplit pas les conditions ci-dessus, vous autorisez Equi'tey à **faire appel à un professionnel du transport de chevaux** pour le rapatriement de votre animal. Cette prestation sera à votre charge.

Adresse EXACTE du lieu de résidence de votre cheval :

……

……

ASSURANCE

Conformément à la loi de 1984 modifiée en 1992 relative aux associations sportives et d'activités physiques, EQUI'TEY vous informe que la randonnée équestre entre dans le cadre des activités à risques. La participation aux activités d'EQUI'TEY exige donc que chaque membre soit assuré individuellement pour les risques encourus. EQUI'TEY accepte votre adhésion à condition que vous souscriviez aux points suivants (à cocher) :

☐ Je certifie **avoir pris connaîssance de la charte** du randonneur Equi'Tey disponible sur le site de l'association.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) de l'obligation de m'assurer pour la pratique des activités physiques à risque en général et celle de l'équitation en particulier (dommages causés à moi-même, aux tiers, aux chevaux et autres biens).

☐ Je certifie être assuré(e) pour la **pratique de l'équitation d'extérieur** dans les conditions énoncées ci-dessus au jour de mon inscription et pour la durée de mon adhésion à EQUI'TEY · Vérifiez si votre RC habituelle couvre l'ensemble des risques. Par ailleurs vous pouvez être assuré(e) par une RC incluse dans une carte de pratiquant (EquiLiberté, FFE, ...).

Pour les mineurs non accompagnés de leur tuteur légal, merci de joindre l'autorisation parentale dûment complétée.
Comme pour toute activité équestre, le port du casque est obligatoire pour les enfants mineurs.

❑**Cotisation annuelle : 30€** ❑**Cotisation annuelle -18 ans : 20€** ❑**Cotisation à partir du 1er Août : 15€**

J'autorise l'association EQUI'TEY à fixer, reproduire, diffuser et exploiter mon image sur tous supports, à exploiter des photographies et des prises de vue réalisées et à utiliser à des fins non commerciales des supports sur lesquels j'apparaîtrais.

Fait à ……, le …… Signature

Ce bulletin est à retourner avec votre règlement à : Association EQUI'TEY - 12 rue des clos morin – 78630 Morainvilliers

Pour des raisons de sécurité, EQUI'TEY recommande le port de la bombe ou du casque lors vos sorties à cheval

Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à l'association EQUI'TEY.